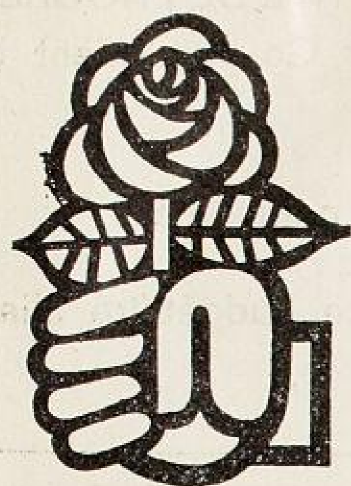
REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT DE LA VIENNE



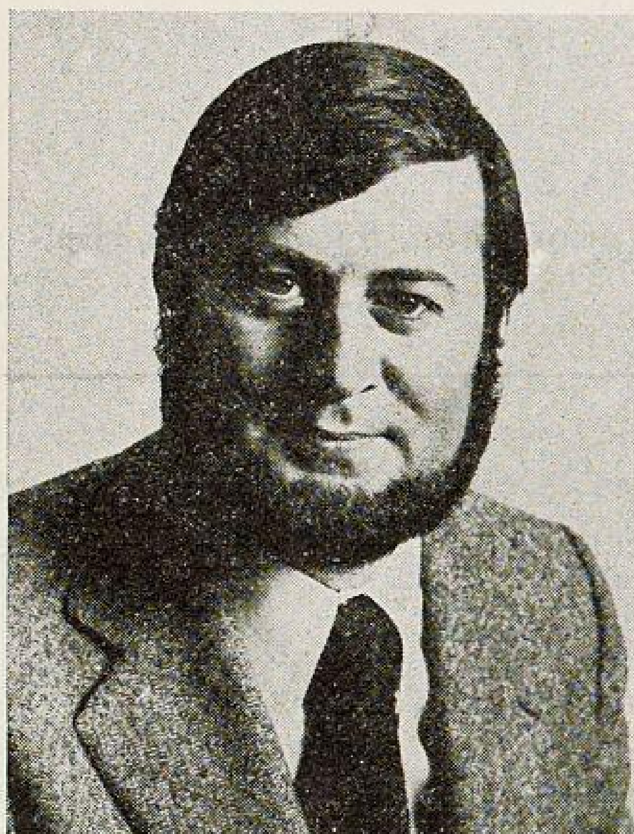
Circonscription de POITIERS

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

des 12 et 19 Mars 1978

Jacques SANTROT

Candidat du Parti Socialiste



Jacques SANTROT

39 ans

Marié - Père d'un enfant

Maitre-Assistant à l'E.N.S.M.A.

MAIRE DE POITIERS

PRESIDENT DU DISTRICT

CONSEILLER GENERAL

MADAME,

MADEMOISELLE,

MONSIEUR,

Le 12 MARS, vous ferez VOTRE CHOIX. Par votre vote, vous désignerez le Député qui aura la charge de vous représenter à l'Assemblée Nationale durant la prochaine législature.

Depuis plusieurs semaines, nous nous sommes efforcés, mon Suppléant, Serge CHAMORET, et moi-même, de vous présenter, le plus clairement possible, les propositions et le programme du Parti Socialiste. Nous vous avons indiqué quelles étaient, selon nous, les priorités pour notre Circonscription. Vos questions nous ont permis d'apporter les précisions que vous désiriez ; le dialogue qui s'est instauré nous a conduits à mieux connaître et mesurer vos préoccupations.

Le 12 mars, candidats du Parti Socialiste, nous vous proposons UNE PERSPECTIVE DE PROGRES Celle-ci se traduit par des mesures précises applicables immédiatement par un futur Gouvernement de Gauche.

Ces mesures sont au nombre de 14 ; elles s'inscriront dans la loi de finances pour 1978.

Le coût de ces mesures a été chiffré précisément dans le cadre de l'exercice budgétaire allant d'avril 1978 à décembre 1978 :

1° - Relèvement du SMIC à 2 400 F ;

2° - Versement d'une indemnité aux chômeurs égale à 50 % du SMIC ;

3° - Octroi d'une indemnité égale aux 2/3 du SMIC aux chômeurs, seuls salariés de leur famille;

4° - Versement aux petites et moyennes entreprises de 200 F par salarié (ceci pour leur permettre de supporter le relèvement du SMIC) ;

5° - Augmentation de 25 % des allocations familiales ;

6° - Minimum vieillesse porté à 80 % du SMIC ;

7° - Revalorisation des pensions des anciens combattants ;

8° - Aide aux Caisses de Retraite des commerçants et artisans ;

9° - Aide supplémentaire aux agriculteurs (investissement, régularisation des cours) ;

10° - Retraite à 60 ans pour les hommes, 55 ans pour les femmes ;

11° - Extension du congé de maternité à 18 semaines ;

12° - Renforcement des équipements collectifs ;

13° - Programme supplémentaire de 200 000 logements sociaux ;

14° - Recrutement de 150 000 fonctionnaires (dans des secteurs prioritaires, tels que les hôpitaux, l'enseignement, etc...).

Le 12 mars, en souscrivant à ces mesures qui s'inscrivent dans le cadre des réformes de structure du Programme Commun de Gouvernement (nationalisation du secteur bancaire et de neuf grands groupes, planification démocratique, réforme fiscale)

VOUS REFUSEREZ la politique d'immobilisme menée en France depuis 20 ans.

VOUS CHOISIREZ avec le Parti Socialiste une grande ambition pour notre pays.

Si ce **CHOIX EST LE VOTRE,** Député de cette Circonscription, je participerai, avec ardeur, à ia réalisation de notre ambition commune.

Jacques SANTROT.

Suppléant :



Serge Chamoret

41 ans

Professeur d'Education Physique

CONSEILLER GENERAL

MAIRE DE NEUVILLE

Président du S.I.V.O.M.

Vu les Candidats.

Imprimerie PETIT - Neuville-de-Poitou